



Etre livré du bon produit

Par **GIL GRANDJEAN**, le **07/06/2018** à **11:33**

bonjour,

Puis-je exiger du vendeur qu'il fournisse ma commande confirmée par retour internet au prix convenu, plutôt que d'être remboursé? Même si je dois attendre un peu leur réassort?(le vendeur dit na pas avoir de stock du produit)...
merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **07/06/2018** à **14:26**

Bonjour,

vous voulez l'obliger comment ? Si le produit est obsolète ? Si ce produit se trouve sur d'autres sites marchand, faites vous rembourser et acheter ailleurs ?

Par **GIL GRANDJEAN**, le **07/06/2018** à **14:42**

Le produit était proposé à 26 euros alors que sur les autres sites il est entre 62 et 89 euros... sûrement une erreur interne, sauf que la commande a été validée. Le prétexte de ne pas avoir de stock est pour se dédouaner de livrer. N'y a t'il pas obligation de fournir le produit au prix souscrit?